



MINUSCA

CONFERENCE DE PRESSE HEBDOMADAIRE DE LA MINUSCA
Mercredi, 17 mars 2021

Textes

- Charles Bambara, Directeur de la Communication de la MINUSCA
- Lieutenant-Colonel Abdoul Aziz Fall, porte-parole de la Force - Capitaine Agba Mazalo, porte-parole de la Police

DIRECTEUR DE LA COMMUNICATION MINUSCA

Sur toute l'étendue de la Centrafrique, l'élection partielle et celle du second tour des législatives se sont déroulées sans incidents majeur.

La MINUSCA se félicite du bon déroulement de ces élections. Selon le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies, Mankeur Ndiaye, qui a sillonné quelques bureaux de vote, à Bangui, le pays a connu des élections législatives apaisées, grâce à l'appui multiforme de la MINUSCA.

Selon Mr Ndiaye, « dans l'ensemble, le vote s'est très bien déroulé, à la mi-journée, dans tous les centres que j'ai visités, à peu près la moitié des électeurs avait accompli le devoir de vote. Mais, je dois préciser que la MINUSCA contribue à la sécurisation des élections. Elle n'est pas responsable de la sécurisation des élections, mais elle y contribue, c'est extrêmement important de le préciser, et c'est important de préciser que la MINUSCA n'organise pas les élections, c'est l'Etat centrafricain qui organise les élections à travers l'Autorité Nationale des Elections. Et nous, nous apportons notre appui comme le Conseil de sécurité nous l'a demandé dans le cadre de notre mandat, la résolution 2552 du 12 novembre 2020. Le Conseil nous demande d'apporter un appui aux autorités nationales centrafricaines, pour l'organisation d'élections libres, démocratiques, transparentes ; un appui matériel, un appui au plan technique, un appui au plan logistique, un appui au plan sécuritaire, c'est ce que nous avons commencé à faire depuis le début de la cartographie électorale jusqu'à ce jour. Et nous avons mobilisé, pour ce second tour, toutes nos capacités, y

compris les réserves dont nous disposons à Bangui, pour couvrir le maximum de territoire possible ».

Il faut rappeler que la MINUSCA a fortement appuyé l'ANE pour le succès de ces élections...

Au plan **logistique par exemple**, on a noté :

Le Transport par la MINUSCA de **100** tonnes de matériel électoral non sensible et sensible vers les **16** préfectures et nécessitant **55** vols et plusieurs convois routiers.

Le Transport par voie aérienne (**7** vols) de **3** tonnes du matériel électoral non-sensible et sensible vers **7** zones d'accès difficile dans les préfectures de la Vakaga, Haute Kotto, Lobaye et Ombella-Mpoko.

A présent – l'heure est à la **Réception des procès-verbaux et des feuilles de résultats au Centre de traitement des données (CTD)**

Cette réception a débuté le 15 mars, au lendemain des scrutins et se poursuit. Cette opération est achevée dans le District de Bangui.

Le convoyage des procès-verbaux et les feuilles de résultats des autres préfectures vers Bangui a commencé le 16 mars et se poursuivra jusqu'au 18 mars, par voie aérienne ou par la route avec l'appui logistique de la Minusca. La division électorale a mis à la disposition de l'ANE un outil de traçage de l'arrivée des procès-verbaux et des feuilles de résultats qui aidera l'ANE à tenir des statistiques et informations fiables pour un meilleur suivi des opérations de collecte des documents électoraux.

Traitement des données

Les procès-verbaux et feuilles de résultats réceptionnés par le CTD sont soumis à l'atelier de vérification dirigé par les Commissaires de l'ANE. Après cette étape, la saisie des données suit immédiatement, en prélude à la publication progressive des résultats des différentes circonscriptions électorales.

+++++

Depuis hier mardi l'Autorité nationale des élections a commencé la proclamation des résultats de l'élection partielle et du second tour des législatives.

Vous pouvez suivre donc en direct sur Guira FM cette proclamation des résultats.

+++++

Le Conseil de sécurité augmente l'effectif de la Mission des Nations Unies en République centrafricaine

Gravement préoccupé par la détérioration de la situation en République centrafricaine suite aux attaques lancées par des groupes armés avant et après l'élection du 27 décembre 2020, le Conseil de sécurité a décidé, le vendredi 12 mars, par la résolution 2566 (2021), d'augmenter l'effectif de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine (MINUSCA). L'effectif de la composante militaire de la Mission est ainsi augmenté de 2 750 personnes et celui de la composante Police de 940 personnes, par rapport aux niveaux actuels. La résolution a été adoptée par 14 voix pour, avec l'abstention de la Fédération de Russie.

Dans cette résolution, le Conseil souligne que ces renforts visent à donner à la MINUSCA les moyens d'empêcher notamment toute nouvelle détérioration de la situation sur le plan sécuritaire et de renverser la tendance tout en créant des conditions favorisant l'avancée du processus politique. Ces moyens accrus ne remplacent en aucun cas la responsabilité première des autorités nationales de faire progresser le processus de paix et de protéger la population, insiste le Conseil.

Le Secrétaire général devra, selon cette résolution, veiller à ce que les décisions concernant le déploiement de tout le personnel de la Mission respectent les dispositions relatives à la performance des opérations de maintien de la paix et celles sur les femmes et la paix et la sécurité, « des efforts devant être faits pour augmenter le nombre de femmes à la MINUSCA ». Le Conseil demande aussi que la politique de tolérance zéro de l'ONU à l'égard de l'exploitation et des atteintes sexuelles soit observée.

Le Secrétaire général devra également présenter dans son rapport du 11 octobre 2021 une proposition sur la configuration générale de la Force de la MINUSCA.

Les membres du Conseil ne pouvant se réunir en personne actuellement, en raison de la pandémie de COVID-19, la résolution 2566 (2021) a été votée par voie de correspondance électronique. Les votes ont été envoyés au Directeur de la Division des affaires du Conseil de sécurité, qui les a ensuite transmis au Président du Conseil de sécurité.

Le texte de la résolution 2566 (2021) vous a été distribué dans la salle.

SECTION DES AFFAIRES CIVILES

A Bria,

Organisation d'un forum consultatif sur la prévention des conflits liés à la transhumance dans la Haute Kotto à l'intention de 25 leaders communautaires, des femmes, des jeunes, d'agricultures, d'éleveurs et des autorités locales dont les FSI. Objectif : échanger sur les enjeux de la transhumance et son impact sur les populations de la Haute Kotto et à promouvoir la prévention et la résolution pacifique des conflits liés à la transhumance. Le forum a été présidé par le Préfet de la Haute Kotto assisté du Maire de Bria et du Chef du Service de l'Élevage de la Préfecture.

Organisation, aussi à Bria, d'une série d'ateliers de formation sur la gestion des activités génératrices de revenus pour 100 bénéficiaires du projet *«Appui aux initiatives de paix et à la restauration de la cohésion sociale dans la Haute Kotto»*. A la fin de cette formation, les récipiendaires représentant cinq groupes (55 hommes, 45 femmes) ont reçu des kits agro-pastoraux composés de semences, d'outils agricoles et d'espèces animales pour le petit bétail. Ces kits appuieront la relance économique des bénéficiaires à travers des activités génératrices de revenus tout en favorisant les relations intercommunautaires par la conduite d'activités agricoles et d'élevage conjointes.

A Bambari, la Section des Affaires civiles a organisé, sur deux jours, un atelier pour l'identification des menaces et des mesures de mitigation dans

la ville de Bambari. Ce sont 30 membres du réseau d'alerte communautaire de Bambari, dont huit femmes, qui ont participé le 9 mars, et 26 personnes, dont 6 femmes, qui ont participé le 10 mars. Cette activité avait pour objectif une mise à jour du plan de protection communautaire élaboré par CAS et l'identification des principales zones et axes reconnues comme zones d'insécurité et où la présence actuelle des groupes armés constitue des menaces pour la protection des civils.

De la même manière, cette section a organisé à Ippy, à l'intention de 60 personnes, un atelier sur la gestion de l'information, des rumeurs, l'exploitation de la chaîne des alertes et une identification des menaces liées à la protection des civils.

Enfin, à Bossangoa, la Section des Affaires civiles a lancé une campagne de sensibilisation des éleveurs peuls (surtout pour les transhumants transfrontaliers) sur la prévention des conflits et la promotion de l'utilisation de moyens non violents dans le règlement des différends entre agriculteurs et éleveurs. Pour sensibiliser plusieurs éleveurs, la Section des Affaires Civiles s'est associée à des acteurs locaux clés et a visité cette semaine trois camps d'éleveurs.

PROTECTION DE L'ENFANCE

La Section Protection de l'Enfance et l'UNICEF ont coanimé à Bria un atelier de formation sur le mécanisme de surveillance et de communication des graves violations des droits de l'enfant (MRM) à l'endroit de 20 acteurs humanitaires et des Nations Unies dont quatre femmes. Cette formation s'inscrit dans le cadre de la campagne « Agir pour protéger les enfants affectés par les conflits » qui a pour objectifs de renforcer les capacités des acteurs humanitaires intervenants dans la préfecture de la Haute Kotto sur ce mécanisme institué par la résolution 1612 du Conseil de sécurité des Nations Unies, en vue de faciliter une meilleure surveillance et la documentation des cas liés aux six graves violations des droits de l'enfant et d'apporter une réponse appropriée à travers le système de référencement face à la problématique des enfants en situation de conflit armé.

DROITS DE L'HOMME

Au cours de la période du 09 au 15 mars, la Division des Droits de l'Homme (DDH) de la MINUSCA a documenté 25 incidents d'abus et de violations des droits de l'homme et du droit international humanitaire ayant affecté au moins 28 victimes (23 hommes, une femme, et quatre groupes de victimes collectives). La DDH a observé une augmentation de 108.33% du nombre d'incidents et de 100% du nombre de victimes comparativement à la semaine précédente (12 incidents et 14 victimes).

Les abus/violations des droits de l'homme et du droit international humanitaire enregistrés au cours de cette période concernent des cas de meurtres, d'atteintes à l'intégrité physique, de confiscation de biens, de détention arbitraire de liberté, de privations arbitraires de liberté et de destructions illégales ou pillage.

Les préfectures les plus touchées sont l'Ouham Pendé, la Haute Kotto, la Nana Mambere, la Mambere Kadei, la Ouaka, le Mbomou et la Nana Grébizi.

Les auteurs présumés des abus/violations documentés cette semaine sont les éléments CPC/UPC, coalition FPRC/MPC, la CPC, le FPRC, la CPC/FPRC, les 3R, et la coalition 3R/AB.

Les FACA/FSI/FDS & alliés sont présumés auteurs de 15 incidents affectant 16 victimes.

PORTE-PAROLE DE LA FORCE

La situation sécuritaire cette semaine a été relativement calme, un calme concrétisé par la tenue des élections législatives apaisées sur la quasi-totalité du territoire centrafricain. Le déploiement des FACA, des FSI et des composantes de la MINUSCA a permis la mise en place de conditions sécuritaires propices à la tenue d'élections apaisées. La Force de la MINUSCA, conformément aux tâches qui lui sont dévolues dans le cadre du plan intégré de sécurisation des élections, en coordination avec l'ANE, procède depuis dimanche à la sécurisation des votes et à leur acheminement vers Bangui. Les renforts conséquents déployés pour renforcer le dispositif sécuritaire en appui aux primo intervenants que sont les FSI et les FACA, couplés à une coordination aux niveaux stratégiques, opératif et tactique entre les différents intervenants ont permis d'atteindre les meilleures

conditions de sécurisation et d'organisation des votes. La nouvelle résolution 2566 du conseil de sécurité des Nations Unies autorise l'augmentation des troupes de la MINUSCA avec pour la Force un effectif supplémentaire de 2750 militaires pour l'accomplissement des tâches prioritaires spécifiées dans la résolution 2552 dans le contexte particulier de l'évolution de la situation sécuritaire depuis la fin de l'année passée.

Dans tous les secteurs et à Bangui, en sus des opérations en cours pour assurer la protection des populations civiles, l'essentiel des troupes était affecté à la sécurisation du processus électoral. Tout d'abord, il était important de densifier la couverture sécuritaire par le déploiement d'unités de réserves sur la base des évaluations sécuritaires. C'est ainsi que des casques bleus ont été envoyés en renforts à Bossembélé, Bocaranga, Nana Bokassa, Bossangoa et Yalinga entre autres. Ces déploiements de casques bleus sont venus renforcer les différentes missions d'acheminement et de sécurisation de votes effectuées depuis les différentes bases temporaires ou permanentes, à la veille, durant et à l'issue de la tenue des élections ce dimanche. Ces opérations ont été également soutenues par l'usage massif de moyens aériens militaires et civil de la mission. Les unités d'aviation militaire ont ainsi, en sus des missions de transport de matériels et de personnels, assuré des missions de surveillance et de dissuasion sur tout le territoire le jour des élections pour un total cumulé de près de 60 heures de vols. Il est à saluer la planification fine faite par l'autorité nationale des élections assistée par la division de l'assistance électorale de la Minusca qui a permis une meilleure répartition des tâches, et une meilleure identification des axes d'efforts. En ce moment même, l'acheminement des bulletins de votes vers le Centre de Traitement de données de l'ANE depuis les démembrements est dans sa phase finale.

CIMIC

Dans le cadre des activités civilo-militaires, les unités ont poursuivi leurs activités de soutien aux populations par la fourniture d'eau, d'assistance médicale et la mise à disposition de divers produits aux communautés. Cette semaine les opérations de sensibilisation des communautés ont porté sur la participation aux élections législatives en liaison avec d'autres composantes de la MINUSCA.

PORTE-PAROLE DE LA POLICE

Pour la Police de la MINUSCA, la semaine a été essentiellement marquée par des opérations de sécurisation du vote au titre du 2nd tour des élections législatives et des partielles en République centrafricaine.

APPUI OPERATIONNEL AU SCRUTIN DU 14 MARS

Parlant des élections, le 14 mars, le chef adjoint de la composante police, le Commissaire divisionnaire Habi Garba, a visité conjointement avec le chef de la MINUSCA et sa délégation, les centres de vote dans le 2e et 3e arrondissement de Bangui pour s'assurer de l'effectivité et du bon déroulement des opérations de vote.

Du 10 au 12 mars, la composante Police a déployé 74 officiers de police individuels pour renforcer les 91 déjà présents dans les 3 secteurs de la RCA. Au total 2036 UNPOL dont 5 unités de police constituée (FPU) et 364 officiers individuels ont été engagés pour la sécurisation de ces élections soit un taux de 97, 88 % de ses effectifs.

Dans les centres et bureaux de vote à Bangui et en région, avant le démarrage des opérations, les officiers de police UNPOL en appui aux FSI ont vérifié la présence des agents électoraux, agents Covid-19 et autres acteurs principaux.

Ils ont en outre accompagné les FSI dans la gestion des files d'attente et effectué des patrouilles de sécurisation pédestres à l'intérieur des centres de vote, en vue de collecter pour exploitation les renseignements d'ordre public liés au scrutin, veiller au bon déroulement, veiller à la liberté de circulation et d'accès aux bureaux de vote des populations.

La JTFB, les unités de police constituée (FPU) à travers leurs dispositifs mobiles ont sillonné les artères et les zones, en mesure de détecter toute activité hostile au déroulement du scrutin, pour rassurer la population et prévenir d'éventuels troubles. Ils ont assuré également la garde des bâtiments, installations et sites ainsi que l'escorte et l'acheminement des matériels électoraux vers les centres de vote ainsi que vers les démembrements de l'ANE.

Les unités de protection rapprochée ont de leur côté assuré la protection des hautes personnalités et des candidats.

Dans le cadre du renforcement de capacités des FSI, les équipes de colocations dans les commissariats et les brigades de Gendarmerie ont mis l'accent au cours de la semaine sur la sécurisation des élections, le maintien de l'ordre public et les infractions en période électorale.

Nous signalons par ailleurs, l'arrivée et la prise de fonction du nouveau Chef du Pilier Développement UNPOL. Le Contrôleur Général de Police, PRINCE ALEDJI Mohamed Mouphtaou Djanath, de nationalité béninoise a pris fonction le 12 mars dernier.

Autre point à signaler, l'appui au transfèrement le 13 mars, par vol UN de sept détenus en provenance d'Alindao et conduits à la Section de Recherches et d'Investigations de la Gendarmerie sous escorte d'une équipe FSI/UNPOL et de l'unité de police constituée du Rwanda.

Pour finir, la première unité de police constituée de la Mauritanie basée à Bangui a procédé à la rotation de ses effectifs. Les 140 éléments de l'unité entrante sont arrivés le 13 mars en remplacement des 139 déployés en RCA, le 07 mars 2020.